

LETTRES D'IVOIRE

Revue semestrielle

ISSN : 1991-8666

Site internet : <https://lettresdivoire.net/>

LETTRES D'IVOIRE

Revue Scientifique de Littératures,

Langues et Sciences Humaines

Site internet : <https://lettresdivoire.net/>

N° 037

Juin 2023

ADMINISTRATION

Directeur de Publication

Prof. Célestin Djah DADIE, Université Alassane Ouattara

Rédacteur en chef

Prof. G. A. David Musa SORO, Université Alassane Ouattara

Rédacteur en chef adjoint

Prof. Amara COULIBALY, Université Alassane Ouattara

Secrétaire de la revue

Prof. Edmond Yao KOUASSI, Université Alassane Ouattara

Responsable financier et marketing

Prof. Marie Laurence Léa N'GORAN POAME, Université Alassane Ouattara

Responsable financier et marketing

Prof. Logbo BLEDE, Université Félix Houphouët-Boigny

Chargé de la Production

Prof. Joachin Diamoi AGBROFFI, Université Alassane Ouattara

Délégué Afrique

Prof. Jacques NANEMA, Université de Ouagadougou, Burkina Faso

Délégué États-Unis

Dr Paul-Aaron NGOMO, Université de New York

Délégué Europe de l'Est

Prof. Anna KRASTEVA, Nouvelle Université bulgare

Délégué Europe France

Prof. Franklin NIAMSY

COMITÉ DE LECTURE

Dr Apollinaire Nomba ANGOHO, **Lettres Modernes**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Dr Armand Josué DJAH, **Géographie**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Dr Thomas N'goh KOUASSI, **Philosophie**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Dr Paul N'dri AMON, **Espagnol**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Dr Hubert Konan KOUADIO, **Allemand**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Fulbert Loukou KOFFI, **Lettres Modernes**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Joachin Diamoi AGBROFFI, **Sociologie**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Pierre KRAMOKO, **Anglais**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Désiré Kouakou M'BRA, **Histoire**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Paulin Koléa ZIGUL, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Landry Aka KOMENAN (Professeur Honoraire), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Lazare Marcellin POAME, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Valy SIDIBE, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Prof. Abou NAPON, Université de Ouagadougou, Burkina Faso

Prof. Anna KRASTEVA, Nouvelle Université Bulgare, Bulgarie

Prof. Noël Guébi ADJO, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Antony TODOROV, Nouvelle Université Bulgare, Bulgarie

Prof. Auguste MOUSSIROU-MOUYAMA, Université Omar Bongo, Gabon

Prof. Daniel PAYOT, Ex Président de l'Université de Strasbourg, France

Prof. François N'guessan KOUAKOU (Professeur Honoraire), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Georges SAWADOGO, Université Norbert Zongo de Koudougou, Burkina Faso

Prof. Ignace Guy-Mollet Ayenon YAPI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Ignace Zassely BIAKA, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Prof. Jacques DEGUY, Université Charles De Gaulle de Lille 3, France

Prof. Philippe Abraham Birane TINE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

Prof. Amara COULIBALY, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Maxime SOME, Université Norbert Zongo de Koudougou, Burkina Faso

Prof. Vincent OUATTARA, Université Norbert Zongo de Koudougou, Burkina Faso

Prof. François KOUABENAN-KOSSONOU, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Louis OBOU, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Prof. Mahamadé SAVADOGO, Université de Ouagadougou, Burkina Faso

Prof. Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

Prof. Messan Komlan NUBUKPO, Université de Lomé, Togo

Prof. Omer MASSOUMOU, Université Marien Nguabi de Brazzaville, Congo

Prof. Ramsès Thiémélé BOA, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Prof. Robert PICKERING (Professeur Honoraire), Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand 2, France

Prof. Urbain AMOA, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire

Prof. Jean-Pierre LEVET (Professeur Honoraire), Université de Limoges, France

Prof. Yacouba KONATE, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Prof. Zadi GREKOU (Professeur Honoraire), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Fulbert Loukou KOFFI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Mathias Gohy IRIE BI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Boiquaih Abou KARAMOKO, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Prof. Jean-François KERVEGAN, Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne, France

SOMMAIRE

LITTÉRATURES

Lettres Modernes

Parfait ILBOUDO , <i>L'intertextualité comme facteur de métissage dans Orphelins des collines ancestrales de Jacques Prosper BAZIÉ</i>	7-17
Bakary TRAORÉ , Diloman Issac KONE et Simon Kouakou ASSEMIEN , <i>Nomadisme intellectuel et critique et la biodiversité dans Voyage au Congo d'André Gide</i>	19-27
Laure Amino KONAN , <i>Les quatrains du dégoût, un langage de la déchirure</i>	29-41
Bernard Kouamé KOFFI , <i>L'esthétique dans l'écriture poétique de Senghor : le cas de chants d'ombre, un enjeu pour la réhabilitation de la culture négro-africaine ?</i>	43-55
Blandine AKA N'Guessan Epse Kintonou , <i>Clair de terre d'André Breton : une écriture poétique de l'humour</i>	57-65
Francois Kopoin KOPOIN et Kevin Koué BOUMY , <i>Poétique du dévergondage splénétique dans Les fleurs du mal</i>	67-79
Monique MOTTOH , <i>Le mouvement sonore : une esthétique de la mobilité dans Du mouvement et de l'immobilité de Douve</i>	81-92

Espagnol

Francis Kouamé YAO , <i>La guerra civil española, ¿Una cruzada?: el apoyo de la iglesia católica a los nacionalistas</i>	95-108
---	--------

SCIENCES HUMAINES

Sciences du Langage et de la Communication

Alou AG AGOUZOU et Itous AG AHMED IKNAN , <i>Alphabet tifinagh et son rôle dans la préservation de la langue touarègue : une étude sur les défis et les enjeux d'une culture en danger</i>	113-128
Sillimana MAMAN , <i>Numérique et consolidation de la paix au Niger</i>	129-140
Ferdinand OTSIEMA GUELLELY , Lionnel KINDZIALA-KINDZIALA et Edouard N'GAMOUNSIKA , <i>Maternalisation du français à Brazzaville : motivations, effets et propositions équilibrantes</i>	141-150
Ndiangue FALL , <i>Clarification conceptuelle de la notion de coordination et de subordination en français et en wolof</i>	151-160

Philosophie

Marie-Madeleine Koko SEKA épouse AKA , <i>Les conflits, les journalistes et la parabole : « Vous êtes le sel de la terre et la lumière du monde »</i>	163-171
--	---------

Sociologie

Samba DIOUF , <i>Profil et origine familiale des enfants de la rue à Dakar</i>	175-185
---	---------

Musique

Matithia Riad KHALIL , <i>Quand le nouchi rencontre le jazz : une fusion linguistique et musicale vibrante</i>	189-202
---	---------

PROFIL ET ORIGINE FAMILIALE DES ENFANTS DE LA RUE À DAKAR

Samba DIOUF

(E-mail : samba23.diouf@ucad.edu.sn / bathie78@yahoo.fr)

Université Cheikh Anta DIOP (UCAD-FLSH) de Dakar

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Département de sociologie

Résumé : *Tout observateur averti constate de visu que l'enfant n'est pas protégé au Sénégal. Ainsi à Dakar, en attestent certains indicateurs sociaux : présence physique des enfants dans de nombreux lieux, non suivi quotidien de leur santé, absence de restauration, absence de soins du corps (habillement, coiffure, chaussures) etc. nous révèlent cette situation de la non prise en charge des enfants. Des propos retenus, il semble aussi que la plupart des enfants de la rue viennent du monde rural où les populations vivent dans des conditions difficiles. Pour ce travail, nous avons utilisé à la fois la méthodologie quantitative et qualitative avec comme techniques de collectes de données un questionnaire, un entretien semi-directif et le focus group pour diverses raisons. On note également que l'enfance vit une situation difficile et n'arrive pas à trouver une réponse appropriée pour un bien être.*

Mots clés : *enfant, famille, migration, origine, prise en charge.*

Abstract : *We see firsthand that the child is not protected in Senegal, especially in Dakar. In fact, some social indicators: physical presence of children in many places, lack of daily monitoring of their health, lack of catering, lack of body care (clothing, hairdressing, cleanliness) etc. we have seen this situation of the non-care of children. It should also be noted that most of the street children interviewed come from rural areas where people sometimes live in difficult conditions. For this work, we used both quantitative and qualitative methodology with data collection techniques such as a questionnaire, a semi-directive interview and the focus group for various reasons. We also note that childhood lives in a difficult situation and cannot find an appropriate response for well-being.*

Key words: *Child, family, migration, origin, support.*

Introduction

La division des rôles familiaux place le père, considéré comme le patriarche, au sommet. Au Sénégal, tout comme dans d'autres pays, la famille est la pierre angulaire sur laquelle repose tout l'édifice social. Elle y joue un rôle capital dans sa bonne marche ; son fonctionnement est, en quelque sorte le garant de l'ensemble de l'organisation sociale. La transgression des règles par les membres engendre des sanctions pour ces derniers et constitue une menace pour la société toute entière. La famille est aussi la cellule de base de la société en tant que lieu de production des biens et des services nécessaires à la survie. Ce faisant, elle assure la sécurité économique de ses membres.¹ Mais cela semble impossible aujourd'hui au Sénégal notamment à Dakar. En fait, l'agglomération de Dakar est envahie par des enfants errants dans la circulation.

¹ J. Valois, 2009, Sociologie de la famille, 4^e édition, p. 36.

Et donc, les questions qui pourraient tarauder l'esprit de l'observateur sont les suivantes : D'où viennent-ils ? Pourquoi les enfants sont dans la rue ? En fait, ils sont de plus en plus nombreux depuis 1994 avec la dévaluation du FCFA, à s'installer à Dakar et dans sa banlieue devenant ainsi des cas sociaux au point que l'État et les ONG ou des associations essaient de leur venir en aide. Du coup, plusieurs noms sont utilisés pour ces enfants errants : « enfants de la rue » « mineurs non accompagnés » (MNA) ou « mineurs séparés » ou encore plus récemment par le terme anglais « children on the move ». Généralement, ces enfants se déplacent en groupe. L'omniprésence de ces enfants est réelle ; les places publiques, marchés, les entrées et sorties des hôpitaux, devant les mosquées, les écoles, près des feux de circulation, etc. de Dakar. Leur présence est devenue banale pour les dakarois qui les assimilent au décor urbain. Mais pour le sociologue, ce n'est pas de la banalité. En effet, ce phénomène a un sens. Il est devenu général et s'impose à toute la société dakaroise. C'est donc un phénomène sociologique que nous essayons d'appréhender dans ce présent article. Mais compte tenu de la complexité du phénomène, nous préférons orienter la question vers une variable pertinente. Notre question est la suivante : quelle est l'origine sociale de ces enfants présents à Dakar et dans sa banlieue ?

Comme tous les enfants, ceux qui migrent bénéficient de la protection offerte par la Convention des Nations-Unies relative aux droits de l'enfant de 1989 (CDE)². En vertu de son article 2, elle s'applique « à tout enfant relevant de sa juridiction ». Ceci inclut tous les enfants « *vivant sur le territoire de l'Etat, y compris les visiteurs, les réfugiés, les enfants de travailleurs migrants et ceux qui sont en situation irrégulière*³ ». Les garanties offertes par la CDE doivent être considérées lors de chacune des étapes de la migration, déjà avant le départ, mais aussi après l'arrivée. Pourtant, la CDE ne traite pas spécifiquement de la situation des enfants migrants si ce n'est de celle des enfants réfugiés (art. 22 CDE), alors que leur vulnérabilité manifeste exigerait l'octroi de droits spécifiques répondant aux difficultés concrètes qu'ils peuvent rencontrer (langue, discrimination, choc culturel etc.)⁴.

1. Quelques considérations théoriques sur ces enfants

Des origines diverses et pourtant similaires. Au chapitre des facteurs explicatifs de l'existence du phénomène des enfants en situation de rue, les raisons avancées sont multiples, mais les plus saillantes sont les suivantes : les explications macrosociologiques sont identifiées comme ayant de l'incidence sur le phénomène. Des crises économiques et familiales alimentent les contingents d'enfants des rues. Ces enfants sont considérés comme la pointe extrême d'une pauvreté exponentielle, rapportée aux effets désastreux des programmes d'ajustements structurels, des orientations politiques et de la mal gouvernance qui ont suivi. Leurs rangs se nourrissent également de la déstructuration de l'institution familiale, rongée, selon certains analystes, par un individualisme rampant, qui dissout petit à petit des solidarités et des

² Manuel d'application de la convention relative aux droits de l'enfant, UNICEF, 2002, p. 26.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

garde-fous.⁵ Nous renvoyons à Ndao A⁶, qui dans une perspective comparative entre Douala et Kinshasa montre assez bien la similitude des raisons de sortie dans la rue entre ces deux villes d'Afrique centrale.

À ce propos nous dit Bernard Pirot « (...) *Les enfants sont avant tout les victimes d'une défaillance de leur cellule familiale, ou encore d'une recombinaison de celle-ci* ». La crise de la famille est d'ailleurs entretenue par son pendant économique. Les pouvoirs publics, dont les ressources se sont réduites comme « peau de chagrin », sur fond d'un endettement galopant et d'une libéralisation de l'économie, ne parviennent qu'exceptionnellement à endiguer la crise. À N'djamena, nous disent Dominique Simon-Calafuri et Djimbaye Abel⁷, crise économique et dégradation du pouvoir d'achat, sécheresse, croissance démographique et précarité de l'emploi, guerre et instabilité politique sont autant de facteurs qui donnent une dimension nouvelle au phénomène des enfants de la rue. Néanmoins les auteurs tiennent à ajouter qu'« à cette situation globale de crise urbaine s'ajoutent des facteurs spécifiques, tels que la déscolarisation, l'exode rural des enfants, l'affaiblissement des structures familiales traditionnelles, l'émergence du travail des enfants issus des milieux pauvres pour alimenter le budget familial, la démission des parents face à leur rôle éducatif ».

C'est pourquoi Bernard Pirot⁸ se montre convaincu que :

« La genèse du phénomène est avant tout à rechercher dans la structure de la cellule familiale, ou plus exactement pour reprendre une formule d'Yves Margerat, dans les transformations qui affectent les relations familiales en milieu urbain », quand O. Douville soutient que « c'est avec l'urbanisation massive des dernières décennies que le problème de l'enfance en grande difficulté prend de l'ampleur. L'enfant honneur et avenir de la famille en milieu rural, peut devenir en ville une charge, de plus en plus coûteuse à entretenir, de plus en plus difficile à contrôler ».

Des explications et des observations très générales convergent donc pour rendre compte de la croissance des effectifs des enfants de la rue un peu partout au Sénégal et particulièrement à Dakar. Il convient ainsi de passer à une échelle d'analyse plus fine, pour comprendre les enfants des rues (plus que pour expliquer leurs déterminants généraux).

Si l'on s'intéresse aux motifs d'arrivée dans la rue, tels que les enfants en font part à des intervenants sociaux, à des soignants ou à des chercheurs, on remarque la conjugaison de raisons qui suscitent un départ dans la rue. Comme les historiens des migrations, on peut distinguer schématiquement des facteurs « push » (qui poussent les enfants à entrer dans la « carrière ») et des facteurs « pull » (qui attire les enfants dans la « carrière »). Du côté des facteurs push, on retrouve des motifs économiques, connectés

⁵ Emerson R. M., Fretz R. I., Shaw L. L., « Prendre des notes de terrain. Rendre compte des significations des membres », in Cefaï D. et alii... (à par).

⁶ Les jeunes et les enfants balisent les voies en Afrique de l'ouest. (Ethnographie sur les axes Bénin-Togo-Ghana- Nigéria), Dakar, Plan international, 2008. et à Pirot B., *Enfants des rues d'Afrique centrale*, Paris, Karthala, 2004.

⁷ Djimbaye Abel et Dominique Simon-Calafuri, 2002, « Des alternatives à l'exclusion de la jeunesse », *Journal des africanistes*, pp. 213-224

⁸ *Ibid.*

parfois à des motifs migratoires. Par exemple, l'instabilité politique dans certains pays et les crises économiques consécutives sont à l'origine des flux migratoires d'enfants entre pays limitrophes. C'est le cas entre le Togo, le Bénin, le Ghana et le Nigéria. Comme le rapporte Abdou Ndao « *L'Afrique de l'ouest est marquée par une série de vulnérabilités (conflits armés, instabilité, pauvreté, famine etc.) qui poussent les enfants et les jeunes à « bouger ».*

Les données contenues dans le Rapport annuel 2007 du Samu social Sénégal tendent à confirmer cette assertion. On peut y lire que 10% de « fakhman » pris en charge par le Samu social Sénégal sont originaires des pays de la sous-région : Guinée Bissau, Guinée Conakry, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Gambie⁹. Sur l'importance des changements d'échelles, la micro-analyse à l'expérience met l'accent sur les moments de bascule (« turning points ») biographiques, qui rendent raison de l'expérience temporelle de l'acteur, et mettent en lumière des déterminants sociaux plus généraux¹⁰.

Le concept a été appliqué aux enfants des rues par R. Lucchini¹¹. Ce nom désigne les jeunes adultes de la rue qui sont en rupture totale avec leur famille. Il est dérivé de « *Fakh* » mot wolof qui signifie en français casser, briser ou rompre¹². Aussi, sommes-nous curieux de savoir ce qui, dans les villes ou pays d'origine, font migrer les enfants vers d'autres horizons. Au-delà des raisons évoquées, en existe-t-il d'autres susceptibles d'en être la cause. Nous le voyons, la plupart de ces pays sont dans une situation d'instabilité politique depuis plus d'une décennie qui pousse les populations à la migration. La question de la sécurité aussi bien matérielle qu'immatérielle détermine donc la sédentarisation ou non des enfants dans leurs familles ou dans leurs pays d'origine. Car ces enfants sont au départ à la recherche de meilleures conditions de vie pour eux et leurs familles. Le fait marquant ici, c'est que la question des enfants de la rue peut être appréhendée sous le prisme de la sociologie de la migration : ceux qui quittent leurs familles et leurs pays n'ont pas nécessairement de point de chute bien identifié dans les villes ou les pays d'accueil.

Le Sénégal, étant l'un des pays touchés par le phénomène de vulnérabilité des enfants, a été l'un des premiers pays signataires de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CDE).¹³ Ainsi, dans le but d'assurer cette protection aux enfants, le Sénégal a adopté en 2013, la Stratégie Nationale de la Protection de l'Enfant (SNPE). Cette stratégie est mise sous la direction de la Cellule d'Appui à la protection de l'Enfance (CAPE) et elle tend à créer des conditions sûres pour les enfants, leur faciliter la jouissance de leurs droits et faire en sorte que les populations respectent leur personnalité. La stratégie s'articule autour des principes suivants : l'intérêt supérieur de l'enfant, la participation, la non-discrimination et la parité des chances, le droit à la vie,

⁹ Cf. Le Roy E., « Crises, mondialisation, complexité sociale : spécificités des situations et généralités des pratiques », Stéphane Tessier (direction), *À la recherche des enfants de la rue*, Paris, Karthala, 1998, p. 178-179.

¹⁰ Voir les développements donnés à cette notion par Hughes E. C., mais aussi Becker H. S., *Outsiders*, Paris, Métailié, 1986, ou encore Goffman E., *Asiles*, Paris, Minuit, 1969.

¹¹ Voir notamment : Lucchini R : « Carrière, identité et sortie de la rue : le cas de l'enfant de la rue » in *Déviance et société*, 2001, 25, 1, p 75 à 79. Ndao A., op cit., p. 5.

¹² Samusocial Sénégal, Rapport annuel 2007, Dakar, février 2008, p. 10-11.

¹³ COFRADE, <http://cofrade.fr/la-cide/signataires/> (consulté le 03.10.16).

au développement et à la protection contre la violence, les responsabilités familiales, communautaires et institutionnelles, la déjudiciarisation progressive et la solidarité nationale.¹⁴ Aujourd'hui, dans la région Dakar, on voit de nombreux enfants notamment « les talibés » dans la rue, dans les quartiers, les places publiques, les marchés, les centres commerciaux, etc., tendant la main aux passants pour collecter de l'argent. Le phénomène est tellement visible et préoccupant. D'ailleurs, c'est ce qui nous a poussés à poser les questions suivantes : D'où viennent-ils ? Quels sont leurs profils ? Quelles sont les stratégies mises en place pour s'adapter à la réalité de la rue ?

2. Méthodologie

Dans le cadre de cette étude, nous avons consulté des documents sur les enfants de la rue au Sénégal. De même, nous avons utilisé à la fois la méthodologie quantitative et qualitative avec comme techniques de collectes de données un questionnaire, un entretien semi-directif et le focus group pour diverses raisons. En fait, l'objectif de cette étude est de voir le profil et l'origine des enfants de la rue à Dakar ; donc il serait intéressant de connaître leur histoire de vie, c'est-à-dire sur leur trajectoire ; de recueillir aussi les différentes perceptions des acteurs qui interviennent dans la protection des enfants par rapport à la situation des enfants de la rue. N'ayant pas la liste exhaustive des enfants de la rue à Dakar, nous avons choisi l'échantillonnage probabiliste notamment la technique du hasard simple. Il faut souligner que nous avons eu quelques soucis parfois pour mener à bien nos entretiens, car les enfants bougeaient beaucoup. C'est la raison pour laquelle, sur les 58 enfants interrogés au départ, seuls 37 ont répondu intégralement à nos questions. Le travail de collecte s'est déroulé pendant deux mois (mai-juin 2021) dans les quartiers de Dakar notamment Yoff et Médina. Il faut souligner également pour les critères de sélection, nous avons interrogé les enfants de la rue âgés de 08 à 16 ans. Les données recueillies sur le terrain à partir des entretiens individuels et des focus group ont été transcrites et traitées.

3. Résultats

3.1. Situation des enfants de la rue

En matière de protection sociale, le document de stratégie par pays nous informe que le Sénégal a opté pour une politique ayant pour but de conforter les mécanismes d'assistance sociale à partir d'un système de sécurité sociale et de protection contre les risques ainsi que la prise en compte des catégories sociales à risque. Néanmoins, le document de stratégie par pays 2011-2015, analyse cette politique en termes problématiques. Partant des faits existants, un net déficit de protection sociale est à souligner, d'autant plus que ce dernier est alimenté par la situation des politiques étatiques.

Par ailleurs, la pauvreté n'a pas fini de créer des mouvements massifs de migrants sans-emploi en provenance des milieux défavorisés du pays vers la capitale. Il s'ensuit une ruée vers la ville. La forte concentration démographique a réussi à instaurer une bidonvilisation des espaces urbains et une distorsion macro-céphalique de la zone urbaine de Dakar. De même, des études ont montré qu'un sénégalais sur quatre habite à

¹⁴ Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

Dakar¹⁵. Il en découle un malaise urbain touchant les populations pauvres, notamment les enfants. Il faut dire que la pauvreté met en jeu un processus d'exclusion. Aussi, est-il important de souligner que l'environnement dakarois et les exodes répétés des populations pauvres vers la capitale fragilisent les droits des enfants.

Faye et Thioub, dans leur ouvrage collectif sur les rapports entre l'État postcolonial et les marginaux soulignent

« qu'à l'instar des autres capitales africaines, Dakar est une construction coloniale dont l'expansion est allée de pair avec la construction d'une certaine marginalité sociale. Cette nouvelle forme de marginalité s'est aggravée par l'apparition de facteurs spécifiques tels que la déscolarisation, l'exode rural, l'affaiblissement des structures familiales traditionnelles, l'émergence du travail des enfants issus des milieux pauvres pour alimenter le budget familial, la démission des parents face à leur rôle éducatif »¹⁶.

Ces mutations ont eu pour conséquences l'atomisation de la cellule familiale, entraînant un éclatement des structures sociales de base. Au niveau des ménages, la famille assure de plus en plus difficilement la production, la consommation, l'éducation et la transmission des valeurs. « Lieu de socialisation par excellence, elle est soumise aux pressions résultant de la situation économique, et n'est plus en mesure d'imposer une orientation forte à ses membres ni de fixer des normes »¹⁷. Cela contribue à instaurer une crise de l'autorité et du pouvoir des parents, mais aussi, la détérioration du confort familial.

Les enfants, premières victimes de ce phénomène urbain se retrouvent, alors privées de tout programme de socialisation formelle. En raison de l'urbanisation massive, « le problème de l'enfance en difficulté prend de l'ampleur. L'enfant, honneur et avenir de la famille en milieu rural, peut devenir en ville une charge de plus en plus coûteuse à entretenir, de plus en plus difficile à contrôler »¹⁸. Avec un taux d'accroissement démographique de près de 2,5%, la population sénégalaise présente une structure démographique jeune.

C'est dans cette perspective que nous avons réalisé cette étude afin d'apporter des réponses à la problématique du profil et de l'origine des enfants de la rue à Dakar, notamment dans les quartiers de Yoff et Médina. Ainsi nous allons voir la répartition des enfants de la rue enquêtés selon le milieu d'origine.

Tableau 1 : Répartition des enfants de la rue selon le milieu d'origine

Provenance	Effectifs	Pourcentage
Rural	34	92 %
Urbain	03	08 %
Total	37	100 %

Source : enquête de terrain, mai-juin 2021

¹⁵ Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples (EDS-MICS), 2010-2011.

¹⁶ O. Faye et I. Thioub, 2003, « Les marginaux et l'État à Dakar », *Le mouvement social* n°204, 2003/3, p. 6.

¹⁷ Rosalie Aduayi Diop, 2010, *Survivre à la pauvreté et à l'exclusion : le travail des adolescentes dans les marchés de Dakar*, éd. Karthala, p. 53.

¹⁸ O. Douville, « Enfants et adolescents en danger dans la rue à Bamako (Mali). Questions cliniques et anthropologiques à partir d'une pratique », *Psychopathologie africaine*, 2003/2004, p. 7.

On remarque que la plupart des enfants enquêtés viennent du monde rural avec plus de 92 %, suivis des enfants qui sont issus de Dakar avec 08%. Ceci montre encore une fois l'importance des flux migratoires qui viennent dans les villes pour subvenir à leurs besoins. Il faut souligner que la plupart des enfants viennent souvent avec leurs marabouts (enfants talibés) avec la permission des parents pour recevoir une éducation. On a noté également dans les données collectées, que beaucoup d'enfants de la rue qui sont à Yoff et Médina viennent des régions comme Louga et Diourbel, mais aussi des pays de la sous-région, notamment de la Guinée Bissau et de Guinée Conakry, comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 2 : Répartition des enfants de la rue selon la zone géographique d'origine

Lieu d'origine	Effectifs	Pourcentage
Dakar	03	08 %
Diourbel	08	22 %
Louga	07	19 %
Kaolack	03	08 %
Guinée-Bissau	12	32 %
Guinée-Conakry	04	11 %
Total	37	100

Source : enquête de terrain, mai-juin 2021

On peut voir à travers ce tableau qu'il y a juste trois enfants de la rue qui sont de Dakar et les autres viennent des régions du Sénégal et d'autres pays de la sous-région. Nous avons aussi remarqué que les enfants de la rue interrogés par lieu d'origine dans les zones visitées viennent de l'intérieur du pays, des régions comme Diourbel et Louga et de la sous-région notamment la Guinée Bissau et la Guinée Conakry. Soit qu'ils sont venus à Dakar ensemble et fréquentent le même « daara » ou encore ils se regroupent par lieu d'origine sur une zone de la ville et provenant de « daaras » différents. C'est comme s'ils recréaient leur propre environnement social, familial sur ce nouveau terrain d'accueil.

Tableau 3 : Répartition des enfants selon la catégorie socioprofessionnelle des parents

CSP des parents \ Effectifs	Valeur absolue	Pourcentage (%)
Employés	--	--
Agriculteurs	09	24.5
Eleveurs	09	24.5
Ouvriers	14	38
Artisans	02	05
Autres	03	08
Total	37	100

Source : enquête de terrain, mai-juin 2021

Pour ce qui est de ce tableau sur la répartition des enfants selon la catégorie socioprofessionnelle des parents, il ressort des enfants enquêtés, pour ce qui est de leurs parents, que la classe ouvrière est plus représentative avec 38 %. Il faut souligner que ce pourcentage concerne les enfants de la rue qui ont fui leurs domiciles à cause des conditions difficiles dont ils sont victimes. Ceci se comprend dans la mesure où la

plupart des parents des enfants de la rue qui fréquentent les rues de Yoff et de la Médina sont des ouvriers. Il faut préciser que ce sont souvent des maçons, des charretiers, etc. Ils n'ont pas aussi fait des études leur permettant de faire certains travaux intellectuels, raison pour laquelle ils se rabattent sur ces domaines pour avoir de quoi subvenir à leurs besoins. Ils sont suivis des enfants « talibés » qui sont venus à Dakar avec leurs marabouts dont les parents sont des agriculteurs et des éleveurs avec 24.5 % chacun, les autres 08 % et les artisans 05 %. Avec la crise qui sévit dans le monde rural, certaines personnes sont obligées de rallier la ville pour chercher de quoi aider la famille. Elles se débrouillent tant bien que mal et cherchent toujours des emplois en ville, notamment dans le domaine du bâtiment (ouvriers dans les chantiers) ou gardiennage pour survivre. Pour les artisans, ce sont en générale des tisserands ou des vendeurs d'objets d'arts qui sillonnent à longueur de journée la ville pour vendre leurs produits.

Comme on l'a montré plus haut, la plupart des parents des enfants de la rue qui fréquentent les rues de Yoff et de la Médina sont des ouvriers, agriculteurs ou éleveurs. Jadis, les enfants étaient une force de travail pour les familles notamment en milieu rural. Ainsi, ces dernières aspiraient à avoir de nombreux enfants pour la prospérité, mais surtout de bénéficier d'une main d'œuvre familiale pour les travaux champêtres.

3.2. Perception des conditions de vie des enfants de la rue

Si l'enfant était perçu dans la période médiévale comme un être inutile et dérangeant, la période des Lumières va donner une autre perception à celui-ci. Son intérêt va surgir quand Jean Jacques Rousseau publie en 1762 « *Emile ou De l'éducation* », ouvrage à travers lequel l'auteur fonde une autre vision de l'enfant qui a été oublié dans l'histoire. « *On se plaint de l'état de l'enfance, on ne voit pas que la race humaine eut péri si l'homme n'eut pas commencé à être enfant* ». ¹⁹ Dès lors, ce dernier devient un être important pour la famille et la société. Il est doté d'une liberté qui n'est restreinte qu'en fonction de ses besoins ²⁰. Il va devenir aussi, au 19^e siècle un « enfant roi », égocentrique, qu'il faut choyer, car n'ayant ni limite ni devoir, il doit être satisfait de tous désirs. Mais, en dépit de sa tyrannie, il fait le bonheur de la famille en y créant la symbiose et l'harmonie. « *Le tracassé des enfants, qu'on croit importun, devient agréable ; il rend le père et la mère nécessaires, plus chers l'un à l'autre, il resserre entre eux le lien conjugal* » ²¹. Au niveau familial, on remarque que l'enfant occupe une place importante. De l'avis de ce père de famille qu'on a interrogé à Yoff lors notre enquête de terrain, P.F, 45 ans, marié et père de 4 enfants :

« L'enfant est un don de Dieu, il apporte le bonheur et la joie de vivre et permet d'atténuer les conflits dans le couple, car il y a des choses que je ne vais jamais faire à cause de mes enfants. Ils me donnent toujours la force d'aller de l'avant. Ils sont ma raison de vivre aujourd'hui ».

Pour les enfants de la rue interrogés lors de l'enquête sur leurs conditions de vie dans les rues, A.M, âgé de 15 ans raconte

¹⁹ J.-J. Rousseau, 1762, *Emile ou éducation*, p. 9. Disponible sur <http://classique.uqac.ca>.

²⁰ M. Greoff, 2003, *De la protection de l'enfance maltraitée*, Paris, Dunod, p. 137.

²¹ *Ibid.*

« Je viens de la Guinée-Bissau (...) C'est mon marabout qui m'a amené ici pour apprendre le coran. J'étais au daara avec beaucoup de mes camarades et c'était vraiment difficile. On était toujours ensemble et on se levait à six heures et demi du matin pour se préparer et aller dans les rues pour mendier jusqu'à 7 h du soir. On apprend le coran le mardi et le jeudi matin (...). C'est vraiment difficile là-bas, c'est ce qui m'a poussé à fuguer pour rester ici dans la rue. »

L'analyse du phénomène des enfants de la rue revêt plusieurs dimensions dont les raisons de la rupture avec la famille. En effet, cette dernière qui est la cellule de base de toute société constitue par excellence le cadre de socialisation de l'enfant. Cependant, les résultats de l'étude montrent que la majeure partie des enfants enquêtés souffrent de cette rupture familiale et ont du mal à l'accepter. D'ailleurs, H.B, 14 ans, originaire de la Guinée-Bissau, enfant de la rue à Yoff raconte :

« On m'a amené ici pour apprendre le coran et c'est mon marabout qui m'a amené. J'ai fui le daara car le marabout nous frappe tout le temps. A chaque fois si on n'a pas le versement il nous frappe. On doit apporter 600 f chaque jour. C'était vraiment difficile à supporter (...) Mes parents sont en Guinée et ça fait longtemps que je ne les ai pas vus. Depuis que je suis arrivé ici je ne suis plus retourné en Guinée et je veux rentrer en Guinée pour voir mes parents »²².

De même, A.B, 16 ans, originaire de la proche banlieue, enfant de la rue souligne que « je suis dans la rue depuis deux ans maintenant, car depuis que ma mère est décédée, j'ai quitté la maison, car ma tante ne m'aime pas, elle me maltraite et mon père ne dit rien. J'ai fui la maison pour rester ici, c'est mieux. Parfois je dors ici, parfois je dors aussi chez un ami. »²³

Pour ce qui est de l'approche institutionnelle mentionnée dans les travaux de l'Organisation Internationale du Travail propose une campagne d'éradication de l'emploi et des pires formes de travail des enfants. En fait, l'OIT a proposé les conventions sur l'âge d'admission à l'emploi et l'élimination des pires formes de travail des enfants. Les enquêtes menées par l'Organisation Internationale du Travail enregistrent 179 millions d'enfants exerçant les pires formes de travail sur un total de 246 millions d'enfants astreints au travail à travers le monde²⁴. De ce fait, il est question d'interdire toute forme de travail qui constituerait un danger physique et moral pour l'enfant et qui aurait des conséquences négatives sur son épanouissement personnel. L'OIT a aussi fixé un âge minimum d'admission à l'emploi qui est relatif à chaque pays par rapport à l'âge de sortie de l'école primaire.

Pour M. Dieng²⁵, directeur adjoint de la direction des droits de la protection de l'enfance et des groupes vulnérables du ministère de la femme de la famille et de l'enfance*

²² Enquête de terrain.

²³ Enquête de terrain.

²⁴ Bureau International du Travail (BIT), Le travail des enfants en Afrique (en ligne), disponible sur <http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public>.

²⁵ Directeur adjoint à la direction des droits de la protection de l'enfance et des groupes vulnérables (ministère de la femme de la famille et de l'enfance).

« Il faut capitaliser les actions ou les interventions des acteurs étatiques et non étatiques pour les couches les plus vulnérables. Beaucoup d'interventions se font, le ministère de la justice, le ministère de la santé, le ministère de la famille, le ministère du travail et d'autres partenaires comme l'Unicef, Plan, etc. C'est bien c'est un geste mais aussi ça pose problème car le risque qu'il y a, chaque structure développe ses activités sur la base de son programme, il n'y a pas de concertation, raison pour laquelle il y a un chevauchement dans leurs interventions sur le terrain entre les acteurs. Maintenant depuis l'avènement de la stratégie nationale, on essaye de rationaliser les interventions, on est au courant des différentes planifications. C'est vrai que ça commence timidement ; ce n'est pas toujours évident ; mais on sent de l'amélioration ».

Il faut souligner qu'à travers les propos de M. Dieng, on note effectivement une pluralité d'acteurs intervenant dans le secteur de la protection de l'enfance alors que jusqu'ici les problèmes subsistent. Cela se comprend davantage, car lors de nos investigations sur le terrain, nous avons noté qu'il n'y avait pas de concertation entre les acteurs pour une meilleure prise en charge des besoins de l'enfant. Chacun allait de son côté en établissant son programme. Raison pour laquelle, on constate régulièrement un chevauchement entre les différents acteurs. L'autre remarque que nous avons faite sur le terrain est que les acteurs formels notamment les institutions étatiques n'associent pas souvent les parents et les enfants de la rue dans la mise en place de leur politique. D'ailleurs beaucoup de pères de famille fustigent cela ; et même les enfants de la rue aussi que nous avons contacté disent n'avoir jamais participé à des rencontres leur concernant. C'est la raison pour laquelle toujours d'après M. Dieng²⁶

« Lors du processus d'élaboration de la stratégie nationale de la protection de l'enfance, on a fait une étude nationale d'envergure intitulée cartographie et analyse des systèmes de protections de l'enfance au Sénégal. Cette cartographie avait révélé comme principale faille ce cloisonnement qui existait entre les systèmes formels de protection de l'enfant (institutions étatiques) et les systèmes non formels de protection qui se fondent sur les logiques développées par les familles et les communautés, sur les pratiques traditionnelles endogènes à ces communautés. C'est vraiment une faille. C'est pourquoi le premier objectif de la stratégie nationale de protection de l'enfant c'est construire un système national intégré de protection de l'enfant qui prend en compte les systèmes formels et non formels »

Conclusion

On constate de visu que l'enfant n'est pas protégé au Sénégal, notamment à Dakar. En fait, certains indicateurs sociaux : présence physique des enfants dans de nombreux lieux, non suivi quotidien de leur santé, absence de restauration, absence de soins du corps (habillement, coiffure, propreté) etc. nous révèlent cette situation de la non prise en charge des enfants. Ils sont âgés pour la majorité entre 06 et 16 ans. Il faut souligner aussi que la plupart des enfants de la rue interrogés viennent du monde rural où les populations vivent parfois dans des conditions difficiles (manque de moyens, d'infrastructures etc.). On note également que l'enfance vit une situation difficile et n'arrive pas à trouver une réponse appropriée pour un bien être.

²⁶ Directeur adjoint à la direction des droits de la protection de l'enfance et des groupes vulnérables (ministère de la femme de la famille et de l'enfance).

Références bibliographiques

- ALMEIDA (De) A.N., 2006, « La sociologie et la construction de l'enfance », in *Elément pour une sociologie de l'enfance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 115-123
- BALLET Jérôme, Bhukhut Augendra, Rakotonirinanahary Felana et al., « Les enfants mendiants à Antananarivo : quelles logiques familiales sont à l'œuvre ? », *Population*, Vol. 65 n° 2010, pp. 801-819.
- BELLAMY C., 2005, *La situation des enfants dans le monde : l'enfance en péril*, New York, Unicef.
- BOECK F. (de), et HONWANA A., Décembre 2000, « Faire et défaire la société : Enfants, jeunes et politiques en Afrique » *Politique africaine*, n°80, pp.5-11.
- CHAMBAU L., et SCHAEZEL F., 2009, « Participation citoyenne et système de santé : démocratisation et instrumentalisation », *Santé, Société et Solidarité*, n°2, pp.35-43.
- CHAUVENET Antoinette, 1992, *La protection de l'enfance : une pratique ambiguë*, Éditions L'Harmattan, 5-7 rue de l'École Polytechnique, 75005 Paris, 205 pages.
- DOUCET- Dahlgren Anne Marie, « Quelles modalités de coopération entre les professionnels et les familles dans le cadre du placement d'un enfant en établissement ? », *Vie sociale*, vol.3 n° 2, 2008, pp. 31-35.
- DUMAS A., 1983, « Participation et projets de développement », *Tiers-Monde*, tome 24, n°95, pp. 513-536.
- DUMAS-CHAMPION F., 2002, « La place de l'enfant dans la vie rituelle des Masa (Tchad) », *Journal des africanistes*, t.72, fasc. 1, pp. 73-103.
- GAUVIN F-P., et al., 2009, « L'expérience citoyenne dans la gouvernance du système de santé et des services sociaux au Québec », *Santé, société et solidarité*, n° 2 pp. 45-50.
- GESSAIN M et ALPHONSE S., 1981, « Souvenirs d'enfance Coniagui », *Journal des africanistes*, t. 51, fasc. 1-2, pp. 277-290.
- GREOFF M., 2003, *De la protection de l'enfance maltraitée*, Paris, Dunod.
- J-J. ROUSSEAU, 1762, *Emile ou de l'éducation* (en ligne), t. I, II, III, p. 9. Disponible sur : <http://classiques.uqac.ca/>
- NEYRAND G., 2006, « Renouveau des perspectives psychologiques sur le petit » in *Eléments pour une sociologie de l'enfance*, Rennes, Presse Universitaire de Rennes, pp. 83-91.
- POTIN E., 2013, « Protection de l'enfance : parcours scolaires des enfants placés », *Politique sociale et familiale*, n° 112, Université de Bretagne occidentale, pp. 1-12. Projet de gestion communautaire
- PROUT A., 2013, « Retour sur la nouvelle sociologie de l'enfance », in *L'enfant et ses cultures : approches internationales*, Paris, Ministère de la communication, pp. 33-58.
- RIBES B., 2003, *L'accompagnement des parents*, Paris, Dunod, 178 p.
- ROUCOUS N., 2006 « Loisirs de l'enfant et représentation sociale de l'enfant acteur » in *Eléments pour une sociologie de l'enfance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

III-2-5 : Les citations originales anglaises ou françaises restent dans leur langue d'origine. Si la citation est dans une autre langue que l'anglais ou le français, elle est accompagnée d'une traduction dans la langue de l'article. Cette traduction remplace le passage dans la langue d'origine qui est alors donné entre guillemets en notes infrapaginales, suivi de la référence bibliographique complète et de la mention : *notre traduction*.

III-2-6 : Toute modification typographique apportée à une citation doit être signalée par une modification en fin de citation : nous soulignons.

III-3 : Références et notes de renvoi

III-3-1 : Références

Les notes infrapaginales figurent au bas de chaque page et paraissent de façon continue (à chaque page).

L'appel de note est en exposant et suit immédiatement, avant les guillemets fermants et toute autre ponctuation, la citation ou le mot auquel il se rapporte.

Les titres d'œuvres prennent l'italique, de même que les expressions en langue autre que le français.

La première fois que l'on cite un titre ou un texte, une note donne sa référence bibliographique complète.

Pour un ouvrage, la note se présente comme suit : Prénom Nom, *titre de l'ouvrage*, ville d'édition, maison d'édition, année d'édition, pagination.

Pour un ouvrage collectif, n'inscrire que le premier auteur du collectif suivi de l'abréviation latine *et al.* en italiques.

Pour un article, la note se présente comme suit : Prénom Nom, « titre de l'article », *titre de la revue*, ville d'édition, année d'édition, n°, pagination.

III-3-2 : Bibliographie

Il est conseillé d'écrire tout le nom en caractère d'imprimerie suivi de tous les prénoms entre parenthèses.

Le volume et le numéro sont en chiffres arabes.

III-3-2-1 : Dans le cas d'une thèse ou d'un mémoire

NOM (Prénoms), *Titre*, nature du document (Thèse, Mémoire), Université de soutenance, année.

Exemple :

ANOÛ (Adjé Joseph), *Jeu et enjeux du discours rapporté dans l'œuvre romanesque d'Ahmadou Kourouma*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université d'Abidjan, 2011.

III-3-2-2 : Dans le cas d'un article, d'un chapitre, d'un poème, etc.

NOM (Prénoms), « Titre » ou « Titre. Sous-titre » de l'article, titre de la revue en italique précédé ou non de la mention in ou dans, volume et/ou numéro, mois et année ou saison et année, pp. x-y.

Exemples :

JACQUEY (Marie-Clotilde), « Entretien avec Massa Makan Diabaté : "Etre griot aujourd'hui" », in *Notre Librairie : Littérature malienne*, n° 75-76, 1989, pp. 72-86.

SENGHOR (Léopold Sédar), « Femme noire », in *Poèmes*, Paris, éditions du Seuil, 1964, pp. 14-15.

III-3-2-3 : Dans le cas d'un ouvrage à auteur unique ou d'un collectif

NOM (Prénoms), *Titre* ou *Titre. Sous-titre*, Lieu d'édition, maison d'édition, collection s'il y a lieu, année.

NOM (Prénoms), « Titre », dans Prénoms NOM [dir.], *Titre*, Lieu d'édition, maison d'édition, collection, année, pp. x-y.

Exemple :

PAILLIER (Magali), *La Katharsis chez Aristote*, Paris, L'Harmattan, 2004.

III-3-2-4 : Dans le cas d'un article ou d'un ouvrage publié sur un site électronique

NOM (Prénoms), « Titre de l'article » ou « Titre. Sous-titre » de l'article, *Titre de la revue* en italique, numéro : Titre du numéro en italique, date de mise en ligne s'il y a lieu. Adresse électronique complète précédée de la mention URL : et suivie de la date de consultation entre parenthèses.

Exemple :

DOMINICY (Marc), « L'évocation discursive. Fondements et procédés d'une stratégie opportuniste », in *Semen* n°24 : *Linguistique et poésie : le poème et ses réseaux*. Mis en ligne le 17 mars 2008. URL : <http://semen.revue.org/6623>. (Consulté le 5 août 2011).

Achévé d'imprimer à Bouaké
Par l'Université Alassane Ouattara
En Juin 2023

Couverture : photographie des défenses d'éléphant (Musé National de Côte d'Ivoire)

N° D'EDITEUR : 0002
DEPOT LEGAL : N° 8084 du 29 août 2006
Troisième trimestre
(Imprimé en Côte d'Ivoire)